



**FFBB**  
FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 rue du Château  
des Rentiers  
75013 Paris  
T +33 1 53 94 25 00  
F +33 1 53 94 26 80  
www.ffbb.com

## REUSSIR LA RENTREE 2024

*Paris 2024 est une pleine réussite dont la nation peut être fière.*

*Partout en France, nos territoires ont vibré pendant cette parenthèse où le sport a été mis à l'honneur.*

*Notre sport a amené une contribution historique avec trois médailles d'argent lors de trois magnifiques finales suivies par un record de spectateurs et téléspectateurs. Nous sommes très fiers de ces résultats exceptionnels qui placent la France très haut au sein du basket mondial, très proche des Etats-Unis qui restent la référence.*

*Ces trois médailles récompensent, de la meilleure manière, le basket fédéral français, ses 4.000 clubs, son réseau de Comités Départementaux et Liges Régionales, sa Fédération, son réseau de collaborateurs, sa direction technique, ses partenaires de toujours, collectivités locales et partenaires privés.*

*J'associe également l'Agence Nationale du Sport et bien sûr le Gouvernement, à l'image de la présence, qui nous honore, du Président de la République aux deux finales de Bercy, ce qui est une première dans notre histoire.*

*Nous avons fait des choix forts, les Jeux organisés en France le nécessitaient ; nous avons bien entendu quelques regrets :*

- L'échec des bleues du 3x3 qui pouvaient espérer une médaille, pour la qualité de l'équipe, leur palmarès, leur investissement exceptionnel depuis tant d'années ;*
- Le fait d'avoir fini si près lors des trois finales après avoir joué les meilleurs, les yeux dans les yeux.*

*A titre tout à fait personnel, à quelques semaines de la fin de mon dernier mandat, je souhaitais partager avec vous toutes et tous cette grande fierté d'avoir tous ensemble marqué la grande histoire de notre sport.*

*Il m'appartient de compléter ce tour d'horizon estival débuté par une draft NBA historique et se terminant par 5 médailles (4 or et 1 argent) lors des championnats d'Europe Jeunes. Le basket français, autrefois peu respecté, est devenu une référence en termes de formation, la 2ème nation derrière les USA.*

*Cette réussite appartient à chacune et chacun d'entre nous ; elle doit rester un moteur de fierté, de satisfaction, mais également d'obligation d'aller encore plus loin malgré un contexte parfois difficile et inégal sur nos territoires.*

*L'héritage des Jeux de Paris 2024 est là ; l'afflux de jeunes filles et garçons qui veulent faire du basket est là.*

*Nous ne pourrons pas pousser les murs de nos gymnases ; nous ne pourrons pas accroître indéfiniment le nombre d'encadrants de nos clubs, bénévoles ou salariés ; nous devons tous faire attention à nos budgets compte tenu des incertitudes liées à la rentrée. Comme la grande majorité des autres sports, nous devons quand même faire le maximum pour accueillir tous ces jeunes qui en ont pris plein les yeux et plein le cœur pendant les Jeux.*

*C'est le message que je souhaitais vous transmettre aujourd'hui, à l'heure de la rentrée scolaire, au démarrage effectif d'une saison qui sera, j'en suis persuadé, exceptionnelle pour le sport français.*

**Jean-Pierre SIUTAT**  
Président

Siret 784 405 862 00052  
Code NAF / APE 926 C  
N° TVA Intercommunautaire  
FR 23 784 405 862  
Reconnue d'utilité  
publique par décret  
du 1<sup>er</sup> octobre 1971

## LE PLAN DE L'ETAT : « OUVRONS GRAND LES CLUBS »

L'Etat a mis en place un plan d'anticipation de la rentrée sportive 2024.

Pour réussir ensemble le défi de clubs grand ouverts à la rentrée prochaine et se mettre en capacité de répondre aux futurs flux de nouveaux licenciés dans le cadre de l'héritage des Jeux, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a proposé un cadre d'appui aux Fédérations.

Ce cadre se décline autour de 3 axes déclinés en 5 objectifs :

### AXE 1 – LES ÉQUIPEMENTS

Pour soutenir le développement de la pratique partout en France, l'État a engagé une politique d'investissement particulièrement ambitieuse en faveur des équipements sportifs.

#### 1. Objectif 1 : déverrouiller la mutualisation des équipements sportifs scolaires

Une plus grande ouverture des 26 000 équipements situés au sein des établissements scolaires aux clubs sportifs constitue un levier supplémentaire permettant d'amplifier rapidement l'accès à la pratique.

Les actions mises en œuvre par l'État :

- Envoi d'un courrier co-signé par la ministre et le président de l'AMF pour appeler l'attention des maires sur ce sujet ;
- Sensibilisation des chefs d'établissements avec l'Éducation nationale pour les inciter à s'engager ;
- Valorisation des élus et collectivités qui mettent déjà en œuvre les conventions prévues par l'art 13 de la loi du 2 mars 2022 dans leur territoire.

#### 2. Objectif 2 : Accélérer le déploiement des plans d'investissement de l'Agence Nationale du Sport

Les actions mises en œuvre par l'État :

- Poursuite du plan « 5 000 terrains de sports » ;
- Une capacité d'accueil des équipements sportifs majorée de 3,4 millions de pratiquants grâce au milliard d'euros investi depuis 2017, et de 1,4 million dès le lendemain des Jeux.

### AXE 2 – LES RESSOURCES HUMAINES

Afin de faciliter l'accès à la pratique sportive pour le plus grand nombre après les Jeux, la structuration des clubs et le renforcement de leurs ressources humaines s'avèrent être des éléments clés. Le nouveau dispositif des 1 000 emplois d'éducateurs socio-sportifs constitue dans ce sens une voie à promouvoir pour les clubs confrontés à l'afflux de nouveaux adhérents.

#### 1. Objectif 1 : renforcer la mobilisation des bénévoles

Les actions mises en œuvre par l'État :

- Lancement d'une campagne de communication pour valoriser le bénévolat et susciter des vocations pour la rentrée 2024 ;
- Promotion de la plateforme JeVeuxAider.gouv.fr ;

- Reconnaissance des compétences des bénévoles.

## 2. Objectif 2 : Favoriser le déploiement des services civiques dans le mouvement sportif

### Les actions mises en œuvre par l'Etat :

- Accompagnement à la mobilisation des services civiques par les Fédérations et vos structures affiliées.

## 3. Objectif 3 : Faciliter le recours au salariat :

### Les actions mises en œuvre par l'État :

- Promotion du métier d'éducateur sportif via la campagne « LE SPORT, DES MÉTIERS, UN AVENIR » ;
- Valorisation des compétences d'encadrants par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour accélérer l'accès à la certification dans le sport ;
- Promotion de l'apprentissage.

## **AXE 3 – LE PASS'SPORT REVIENT POUR UNE 4<sup>EME</sup> SAISON**

Cette année encore, le Pass'Sport permettra aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, aux jeunes en situation de handicap de 6 à 30 ans et aux étudiants boursiers de bénéficier d'une réduction de 50 € sur leur inscription en club. L'expérience utilisateurs a été simplifiée pour tous les utilisateurs du dispositif.

### **Pour les clubs :**

- Depuis le 1er juin, campagne de promotion du dispositif ;
- Dès le 1er septembre, un QR Code scannable par le club, qui permettra une télétransmission automatique des données du bénéficiaire sur LeCompteAsso et une mise en paiement accélérée pour le club.

### **Pour les familles et les jeunes :**

- Un site [pass.sports.gouv.fr](http://pass.sports.gouv.fr) totalement refondu, simplifié et parfaitement accessible ;
- Une campagne de communication et des kits de communication à disposition de vos clubs, de juin à décembre.

# LA REPONSE FEDERALE

Depuis plusieurs saisons, la Fédération propose des mesures intégrant le plan d'actions de l'État ; elles devraient permettre de faciliter la rentrée 2024.

## OBJECTIF 1 : UNE OFFRE ELARGIE DE PRATIQUE SPORTIVE

### 1. Une offre élargie de pratiques sportives : 5x5, 3x3, VxE

La Fédération a développé depuis 2017 une offre élargie de pratiques sportives dont deux à finalité compétitive (5x5 et 3x3) et une non-compétitive (Vivre Ensemble).

Ainsi, chaque club qui le souhaite peut développer un projet, parfois dans de nouveaux lieux, répondant aux évolutions de la demande vers des pratiques nouvelles (3x3) et souvent non compétitives (VxE).

### 2. Soutenir l'accueil des jeunes par le 3x3 sur les playgrounds

Grâce au plan PEP5000 de l'État et au plan INFRA de la Fédération, 600 playgrounds ont été construits ou rénovés en complément du parc existant (4 000) ; certains d'entre eux, proches de clubs, devraient permettre l'accueil de nouveaux jeunes par une organisation nouvelle, en leur proposant en particulier du 3x3.

### 3. Utiliser le 3x3 au sein des clubs pour compléter les équipes de jeunes

Le 3x3 propose une offre compétitive pour des nouveaux adhérents que certains clubs refusent à cause d'un niveau insuffisant (démarrage du basket trop tardif).

Le 3x3 se prête idéalement pour ces nouveaux venus au basket qui ont, pour beaucoup, découvert nos disciplines sur le site de la Concorde ou sur France TV.

### 4. Maximiser les opportunités autour des pratiques du VxE

Les pratiques du VxE, développées par la Fédération, peuvent permettre un accueil de nouveaux publics (parents, seniors, ...) au sein d'espaces peu utilisés par les clubs, car elles n'ont pas besoin d'utiliser le terrain de basket 5x5.

C'est également une réponse aux demandes locales de pratiques non compétitives, en particulier le sport santé.

Le BaskeTonik ou Basket Santé offrent aux parents de jeunes licenciés, un moyen de les fidéliser et envisager un engagement bénévole.

## OBJECTIF 2 : SOUTENIR LES BENEVOLES



### 1. La gratuité des licences nouveaux dirigeants

Le dispositif mis en place en réponse à la crise COVID-19 a été prolongé sans arrêt depuis après avoir démontré son efficacité. Il est même maintenant étendu à 10 licences par club.



### 2. Je veux aider

La Fédération a relayé le dispositif de l'Etat « Je Veux aider ».



### 3. Une offre de formation des bénévoles

La Fédération, en partenariat avec la FFT, FFHB, FFJDA et FFR, a déposé un projet d'accompagnement des nouveaux dirigeants dans le cadre de l'appel à projet de l'ANS.

Il s'agit de construire un parcours E-learning donnant accès aux nouveaux dirigeants à un ensemble d'informations pratiques les accompagnant dans leur nouvelle fonction de dirigeants.

La formation CFGA (Certificat de formation à la Gestion Associative) sera déployée sur l'ensemble des territoires, dès cette saison 2024-25.

## OBJECTIF 3 : MANAGER LES CAPACITES D'ACCUEIL DANS LES CLUBS



### 4. La comptabilisation des lieux de tension

La Fédération a lancé une enquête visant à quantifier plus précisément les **effets de saturation** dans ses clubs. La seule évaluation, très « macro », montrerait un refus de plus de 180.000 jeunes au total des deux dernières saisons.

Elle souhaite ainsi mieux cerner ces refus, différents sur les territoires, afin de préparer les prochaines **discussions avec les pouvoirs publics** et nourrir les réflexions de la nouvelle équipe fédérale autour du **maillage territorial**.

Il est toujours possible de répondre à l'enquête en ligne et, tout au long du premier trimestre, d'actualiser les données de chaque club.



### 5. Identifier les équipements scolaires à proximité des clubs saturés

Avec l'appui des bases de données de l'État, la Fédération croise les données des clubs refusant des adhérents, et des équipements scolaires à proximité ; elle s'appuie sur les bases de données DATA-ES et de l'INSEE.

## OBJECTIF 4 : DEVELOPPER L'ENCADREMENT DANS LES CLUBS



### 6. Une offre de formation renouvelée pour les techniciens

La mise en place en 2019 de la réforme de la formation initiale des techniciens a permis de structurer le parcours de formation des techniciens bénévoles. En 2024, sous la coordination de la Fédération, une campagne de promotion est conduite post JOP pour sensibiliser et informer les bénévoles sur les possibilités d'encadrement. Une offre de formation de proximité, conduite par les instituts régionaux de formation, sera accentuée, dès septembre 2024, pour faciliter l'accueil de ces nouveaux encadrants.



### 7. Une nouvelle plateforme de formation à distance plus accessible

La Fédération s'est dotée, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, d'une nouvelle plateforme de formation à distance afin de pouvoir répondre à une demande toujours croissante de formation et rendre la formation encore plus accessible.

En facilitant l'accès à la formation, c'est une réponse à la demande des clubs d'augmenter le taux d'encadrement.

## 8. Une offre de formation de chargé de développement de structure sportive associative

Soucieux d'accompagner la professionnalisation des structures associatives de l'écosystème basketball, la Fédération propose une formation visant la montée en compétences de professionnels au service du développement et de la structuration de nos entités (clubs, ligues régionales, comités départementaux). Ce diplôme vise à former aux métiers et aux fonctions de :

- Chargé de développement ;
- Responsable administratif et financier ;
- Responsable/Chef de partenariats ;
- Coordinateur de projets ....

## 9. Le guide « fiches pratique »

Afin de faciliter l'accueil de nouveaux dirigeants dans les clubs, la Fédération développe depuis 2023 de nombreuses fiches pratiques donnant réponse aux questions les plus couramment posées sur le fonctionnement d'un club ou les dispositifs fédéraux.

Ces fiches sont regroupées dans un [guide](#) composé, à date, de 61 fiches pratiques auxquelles 11 fiches fonctions bénévoles ont été ajoutées.

3 fiches sont publiées chaque mois. Les fiches et le guide se trouvent sous eFFBB dans une page spécifique.

## 10. Les rendez-vous Clubs et LR/CD

Depuis août 2023, la Fédération propose à son réseau une série de webinaires mensuels pour faire un point du projet fédéral et intégrer les dossiers en cours ou les points d'attention importants.

Ces rendez-vous sont reconduits sur la saison 2024-2025 les lundis à 19H selon le calendrier ci-dessous :

<b>RDV FFBB-CD-LR</b>	<b>RDV FFBB Clubs</b>
9 Septembre	16 Septembre
14 Octobre	21 Octobre
18 Novembre	25 Novembre
9 Décembre	16 Décembre
13 Janvier	20 Janvier
10 Février	17 Février
Mars : réunions de zones	17 Mars
Avril : séminaire ligues et Comités	28 Avril
12 Mai	19 Mai
16 Juin	23 Juin

### **OBJECTIF 5 : DEVELOPPER LES LIEUX DE PRATIQUE**

## 11. Aider les relations Clubs/Collectivités : le guide terre de Basket

La Fédération a conventionné avec les têtes réseaux nationaux des collectivités territoriales et, ensemble, ont sorti un guide commun à un club affilié et sa collectivité, afin de faciliter et favoriser les échanges.

L'ANDES et la FFBB ont diffusé à tous les clubs (via les comités) ce guide en version papier et aux communes.

C'est une vraie aide pour notre réseau dans la relation avec leur collectivité.



## 12. Un plan playground

Dès 2017 et dans le cadre de son plan [INFRA](#), la Fédération a soutenu la création et la rénovation de playgrounds, espaces de pratiques extérieurs. Ce plan s'est poursuivi jusqu'en février 2023. La mise en place par l'Etat du Plan Equipement de Proximité (PEP 5000) a conduit la Fédération à partir de 2022 à s'appuyer sur ce nouveau dispositif. Plus de 600 terrains extérieurs de basketball, principalement 3x3, ont ainsi été rénovés ou créés.

Au travers de ce plan, la Fédération a doté les territoires de 40 terrains mobiles (sol et but remorque) livrés aux ligues et comités pour animer le territoire et répondre à une attente de pratique de proximité et de promotion du 3x3.



## 13. Des préconisations techniques ajustées en 2024 pour répondre aussi au sport en milieu scolaire

L'attrait pour les playgrounds 3x3 des collectivités a conduit à de nombreuses questions d'usage. Par ailleurs, l'évolution du dispositif du PEP5000 vers les établissements scolaires a conduit la Fédération à actualiser son document des prescriptions techniques pour en faire un document plus complet à destination du réseau pour déclencher, soutenir des projets de collectivités.

### **OBJECTIF 6 : ACCOMPAGNER FINANCIEREMENT**



## 14. Le pass'sport

Cette aide de 50€ à la prise de licence est largement mobilisée par nos clubs (70% des clubs affiliés) ; la Fédération est la seconde, après le football, bénéficiaire du dispositif : 110 362 Pass'Sports sur l'année 2023, soit un soutien de plus de 5M€ directs aux clubs.



## 15. Les aides PSF pour les projets d'accueil

Dans le cadre des priorisations des actions 2024 présentées par les clubs dans leur dossier de demande de subvention au titre du PSF, la Fédération avait réservé une enveloppe spécifique pour toutes les actions visant à permettre l'accueil de nouveaux adhérents dans les clubs.






## 16. Le dispositif du service civique

L'agrément national porté par la Fédération est de 350 volontaires. En collaboration avec les ligues régionales, la campagne de recrutement est lancée auprès des clubs, des comités départementaux et des ligues régionales (2 ligues bénéficient d'un agrément direct). 3 missions sont proposées :

- Accompagnateur Club 3.0 : promouvoir l'inclusion et la mixité sociale à travers les clubs de basket ;
- Médiateur 3x3 : promouvoir la pratique du basket auprès des publics présents sur les lieux de pratiques libres ;
- Accompagnateur Vivre Ensemble : accompagner le programme «Vivre Ensemble» de la FFBB en particulier sur l'axe sport-santé.

La Fédération a déployé un [LIVRET](#) à l'attention de son réseau.

## **OBJECTIF 7 : DEVELOPPER LE MAILLAGE TERRITORIAL**

-  17. Suivre les demandes de renouvellement d'affiliation des associations
- La Fédération attache une attention particulière avec ses comités au suivi de l'affiliation des associations. La dématérialisation du processus a permis une grande simplification pour permettre d'organiser ce renouvellement d'affiliation sur le mois de juin pour presque la totalité des associations.
- En lien avec les comités, un suivi des clubs n'étant pas entré dans le processus e-Affiliation en juin est opéré.
-  18. Accélérer l'étude des demandes d'affiliation (hebdomadaire sur le mois de septembre)
- Au cours du mois de septembre, pour faciliter le début d'activité des nouveaux clubs, la Commission Fédérale Clubs se réunira 1 fois par semaine pour traiter les dossiers complets ayant reçu les avis du territoire.
- Le Bureau Fédéral instruira ces dossiers en consultation à distance pour favoriser l'affiliation rapide des nouvelles structures.
-  19. Soutenir la création de nouvelles associations « Création d'un guide Création de club »
- L'augmentation du nombre de sollicitations de création de clubs a conduit le service à formaliser un guide permettant de connaître, comprendre et effectuer toutes les étapes pour créer une association et l'affilier à la Fédération. Ce guide sera prochainement publié.